Formalités et vaccinations pour les ressortissants français

Aucune vaccination obligatoire. Nous vous prions tout de même de consultez votre médecin traitant ou l'institut Pasteur au 01 45 68 80 99 ou sur le site web www.pasteur.fr/externe pour connaître les vaccinations obligatoires ou conseillées et pour tout traitement antipaludéen.

LES IMPERATIFS POUR VOUS RENDRE VERS LES USA :

Le passeport :

Un passeport biométrique ou électronique en cours de validité pour toute la durée du séjour. Il est recommandé d'avoir un passeport valable 6 mois après la date de retour. Les enfants et les bébés doivent avoir un passeport individuel.
Ci-dessous les modèles des passeports valables à ce jour pour l'entrée sur le territoire américain :

1/le modèle de passeport électronique :

Sur la couverture, le mot « PASSEPORT » **n'est pas souligné.** Sous le mot passeport, se trouve un symbole sécurisé (cercle à l'intérieur d'un rectangle). Photo reproduite 2 fois à l'intérieur du passeport.

2/le modèle de passeport biométrique :

Sur la couverture, le mot « PASSEPORT **» est souligné.**
Sous le mot passeport, se trouve un symbole sécurisé (cercle à l'intérieur d'un rectangle).
Photo reproduite 2 fois sur la même page.

+ autorisation ESTA (autorisation de voyage électronique **pour les ressortissants français** à remplir sur internet : 21 USD.
Pour les autres nationalités (notamment hors CEE) l'ESTA n'est pas valable, muni de votre passeport valide, il faudra contacter au plus vite l'ambassade américaine pour prendre un rendez-vous afin d'obtenir un VISA.

Le formulaire ESTA

Autorisation de voyage électronique est à remplir sur le site internet suivant :
https://esta.cbp.dhs.gov/ : ATTENTION : c'est le seul et unique site accrédité par l'Etat Américain, les autres sont des site pirates.
Chaque participant doit le remplir, (enfant et bébé compris).
Coût à payer sur leur site par carte bancaire : 21 dollars à ce jour.

Nous vous conseillons de revérifier sur le site internet quelques jours avant votre départ que votre ESTA est bien toujours valable. Toutes personnes n'ayant pas un ESTA valable sera refusé à l'aéroport lors de l'embarquement.

ATTENTION :
Pour les ressortissants français qui se sont rendus à Cuba depuis le 01 janvier 2021 et en en Iran, Irak, Syrie ou au Soudan depuis le 1er mars 2011 ou ayant la double nationalité de l'un de ces quatre pays, l'ESTA ne sera pas valable, dans ce cas ils devront contacter directement l'ambassade pour un rendez-vous, afin d'obtenir un visa.

Mode d'emploi qui vous aidera à remplir sur le site votre demande de formulaire ESTA :

Attention : la moindre erreur sur un formulaire entrainera l'obligation de le refaire et donc de payer à nouveau les 21 dollars.
Sur le formulaire, les champs obligatoires sont mentionnés par un astérisque rouge.

Concernant le nom de famille : vous devez mentionner sur le formulaire le nom de famille qui se trouve dans le code barre situé sous la photo (nom de jeune fille pour les femmes mariées).

Concernant le champ « Prénom » : saisissez votre prénom tel qu'il figure sur votre passeport.
Ne saisissez qu'un seul prénom dans ce champ (les deuxièmes prénoms ne doivent pas apparaître sur le formulaire ESTA).
Si vous avez un prénom composé (deux prénoms séparés par un trait d'union sur le passeport), saisissez les deux prénoms.
Si vous n'avez pas de prénom, saisissez les lettres FNU qui signifient en anglais « prénom inconnu ».
Il ne faut en aucun cas mettre tous les prénoms, s'ils sont séparés par des virgules.

Le numéro de passeport figure dans la partie supérieure du document. Il est composé de 2 chiffres, 2 lettres et 5 chiffres.

UNIQUEMENT le premier prénom indiqué sur le passeport doit être fourni.

Le nom à utiliser doit être conforme à celui qui figure sur le passeport dans la zone en bas de page. Dans le cas des femmes mariées, il s'agira systématiquement du nom de jeune fille.